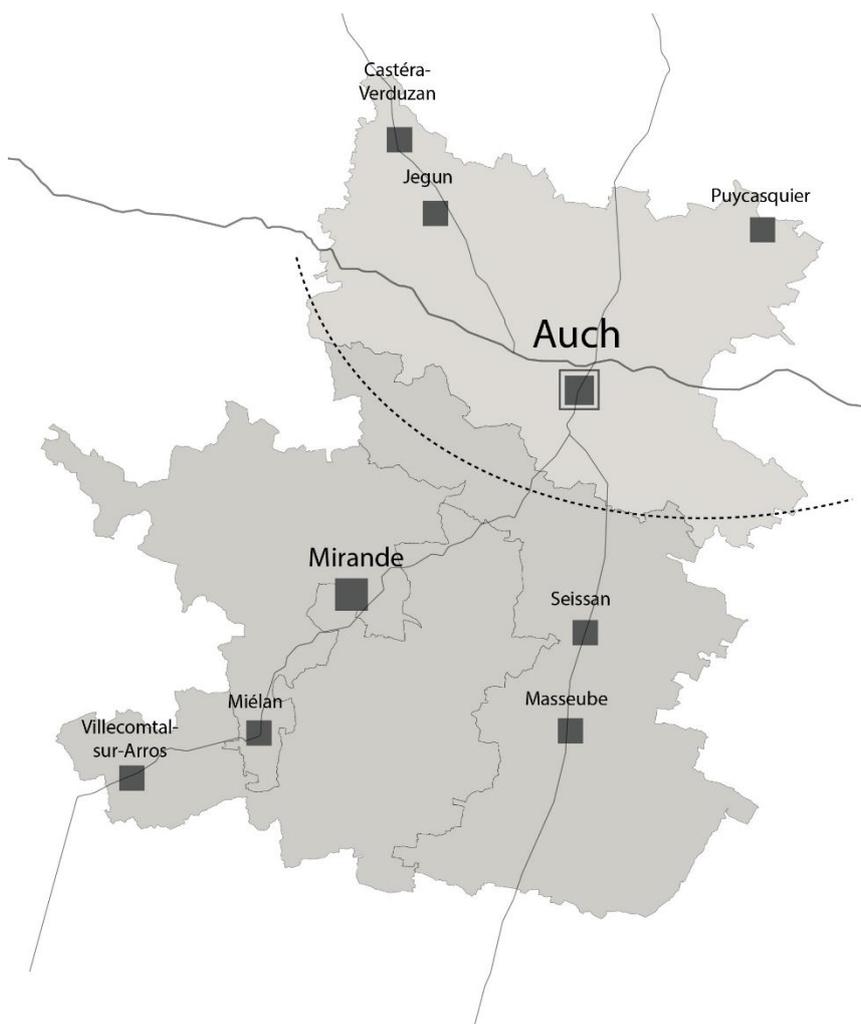


| PROJET DE TERRITOIRE |

Janvier 2022



[PREAMBULE]

Depuis 2018, le Pays d'Auch s'est doté d'un document de référence, à la fois gardien d'une vision commune pour son avenir et outil pour faire valoir ses intérêts et ses contributions auprès de ses partenaires : le projet de territoire.

Aujourd'hui, en 2021, le contexte actuel, et surtout la crise sanitaire, poussent les politiques nationales à accélérer l'accompagnement des territoires vers la résilience et la Transition Ecologique et Energétique. Les cartes sont rebattues, notamment dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) lancé par l'Etat.

Dans ce contexte institutionnel mouvant et face à de nouvelles exigences, la version de 2018 du projet de territoire du Pays d'Auch s'attache à mieux reconnaître le fonctionnement réel du PETR, tout autant qu'à être au rendez-vous de ces nouvelles politiques contractuelles.

Rester unis, pour (se) penser ensemble et agir de concert

Le Pays d'Auch représente 63 954 habitants (INSEE 2018) et une densité inférieure à 40 habitants/km². Le périmètre du PETR regroupe 135 communes et 4 EPCI. Deux grandes composantes sont à reconnaître :

L'AGGLOMERATION DU GRAND AUCH CŒUR DE GASCOGNE

a pris ses marques suite à la fusion en 2017 des deux EPCI qui la composent (Grand Auch et Cœur de Gascogne).

Elle poursuit le soutien au développement d'Auch et de son pôle urbain (Pavie, Preignan, Duran) en tant que « Ville d'équilibre » dans l'aire métropolitaine toulousaine et « locomotive » du territoire gersois. Ceci tout en veillant à l'équilibre avec les communes rurales qui composent l'agglomération.

L'ASTARAC

composée des 3 EPCI du sud du Pays d'Auch – CC Astarac Arros en

Gascogne, CC Cœur d'Astarac et CC Val de Gers – se structure autour d'un maillage Nord/Sud de vallées et de coteaux qui présentent une forte identité et engagent un

fonctionnement autour de plusieurs bassins de vie. Alors que les problématiques de « l'hyper ruralité »

imprègnent leur fonctionnement

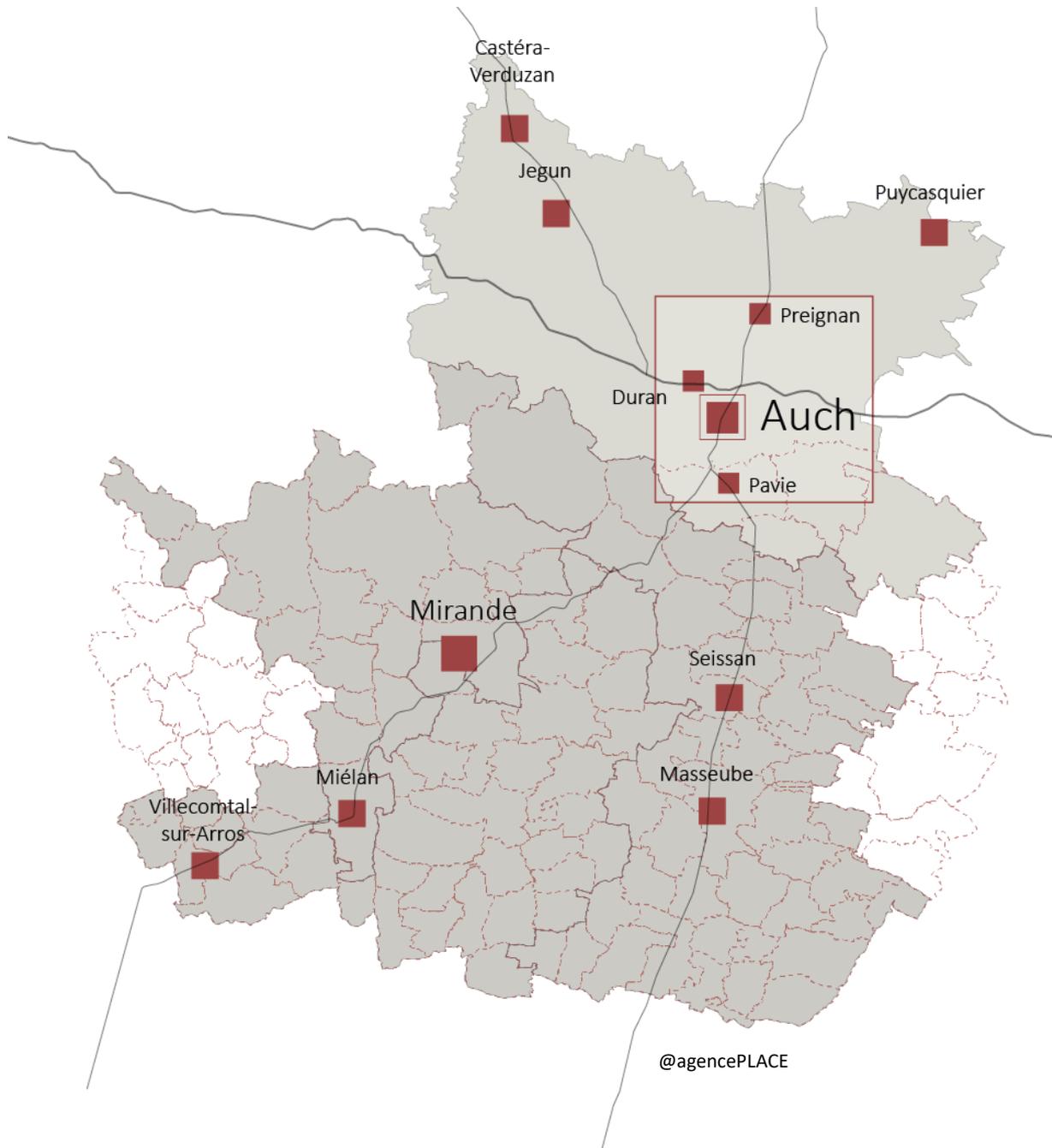
d'ensemble¹, les trois EPCI de l'Astarac ont su prendre un nouveau souffle grâce au projet de **Parc Naturel**

Régional. Cette partie sud s'organise ainsi pour faire reconnaître ses atouts et ses forces vives mais aussi et surtout ses ambitions en matière de développement.

¹ Fragilités structurelles liées à la diminution de leur population, au besoin de renouvellement de leur tissu économique, à la rareté des projets de

développement endogènes ou aux difficultés à les accompagner

DEUX COMPOSANTES QUI CONTINUENT DE PENSER ENSEMBLE LEUR DEVELOPPEMENT



@agencePLACE

-  Polarités majeures
-  Aire urbaine auscitaine
-  Communes incluses dans le périmètre du projet de PNR Astarac

Etre au rendez-vous des nouvelles politiques contractuelles

Les nouvelles politiques contractuelles inscrivent la Transition Ecologique et Energétique (TEE), la cohésion territoriale et l'innovation/expérimentation au cœur des stratégies de développement. C'est bien dans cette perspective que le projet de territoire a été réactualisé.

Un projet de territoire offensif en matière de Transition Ecologique et Energétique

L'enjeu de la TEE est le fil rouge de ce projet de territoire. Tous ses axes ont été considérés sous cet angle. Elle est à la fois :

- _ Support de développement pour l'attractivité du territoire,
- _ Moyen pour adapter les villes et les villages aux changements climatiques,
- _ Mise au service de la qualité de vie,
- _ Vecteur pour des changements de pratiques plus durables.

Un cadre plus adapté à l'innovation et l'expérimentation

Les nouveaux enjeux de cohésion territoriale et de TEE appellent en effet à des méthodes renouvelées, défrichées et portées collectivement. Le PETR du Pays d'Auch propose ce cadre qu'est le projet de territoire pour soutenir, voire porter, des projets innovants et inspirants.

Réaffirmer la fonction ensemble du PETR du Pays d'Auch

En 2017, dans le cadre de l'élaboration de son premier projet de territoire, le PETR du Pays d'Auch a souhaité impulser une dynamique

participative et promouvoir des méthodes ouvertes. Pendant un an, la démarche fut ponctuée de temps forts : visite du territoire, tables rondes, ateliers de travail... qui, en plus de récolter la matière nécessaire à l'écriture du projet, ont permis de mobiliser une diversité d'acteurs (élus, techniciens, société civile) autour d'une vision partagée pour l'avenir du territoire.

Dans le cadre de cette réactualisation, le Pays d'Auch a également tenu à produire un nouveau document collectif et partagé. Ainsi, des moments de rencontre et d'échanges, un questionnaire en ligne et des ateliers participatifs ont été organisés auprès des élus, techniciens et de la société civile.

Le PETR du Pays d'Auch, via notamment les instances qu'il anime (bureau du PETR, Conseil syndical, futur conseil de développement...), et aussi et surtout son projet de territoire, est ainsi identifié comme une entité qui donne des raisons de se parler, d'échanger et de s'ouvrir à des projets partagés. C'est une échelle qui permet de penser :

_ **LA CONTRACTUALISATION** pour soutenir et renforcer les projets de chacun ;

_ **L'ANIMATION** de temps de partages d'expériences et de bonnes pratiques ;

_ **LE PORTAGE** d'actions communes : schéma des itinérances douces...

_ **LA REPRESENTATION** des territoires du Pays d'Auch pour faire valoir leurs intérêts au sein des instances et documents supérieurs : SRADDET, SCoT de Gascogne, dispositif « Petites Villes de Demain », appel à projet « Bourgs-centres » de la Région Occitanie...

_ **LA MUTUALISATION** des moyens et de l'ingénierie : service ADS, chargé de mission Leader...

_ **LA COMMUNICATION** pour rendre visibles les territoires du Pays d'Auch vis-à-vis de l'extérieur.

[SOMMAIRE]

1. Renforcer l'attractivité du territoire par la création de richesses

- 1.1 Soutenir l'agriculture et l'agroalimentaire et les accompagner vers la transition
- 1.2 Contribuer à faire du tourisme une filière d'avenir durable
- 1.3 Renouveler et vivifier le tissu économique par la formation et la transmission d'activité
- 1.4 Positionner le territoire dans la dynamique métropolitaine grâce à l'aéronautique
- 1.5 Inscrire le territoire au cœur des nouvelles pratiques liées au numérique



2. Accompagner le changement vers des modes de vie plus durables

- 2.1 Encourager les mobilités plus durables, adaptées au territoire
- 2.2 Exploiter durablement les ressources naturelles



3. Mettre en place les conditions du « bien vivre » en Pays d'Auch

- 3.1 Conforter la vitalité des bassins de vie par les services du quotidien
- 3.2 Soutenir l'offre culturelle, pour une ruralité vivante et animée



4. Revitaliser les cœurs de villes et de villages

- 4.1 Prendre appui sur l'aménagement des espaces publics
- 4.2 Renouveler l'offre d'habitat

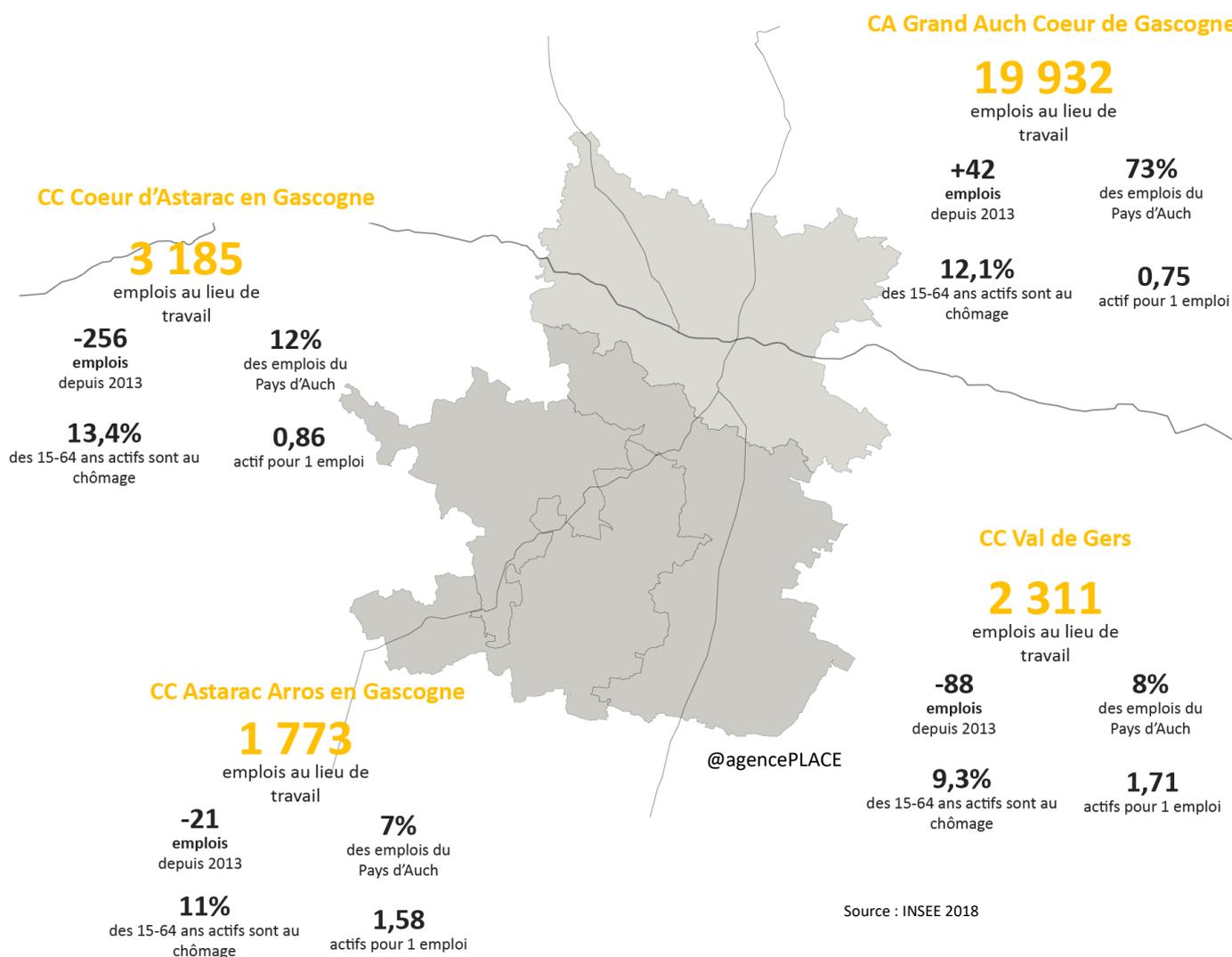


1. Renforcer l'attractivité du territoire par la création de richesses



[Chiffres clés]

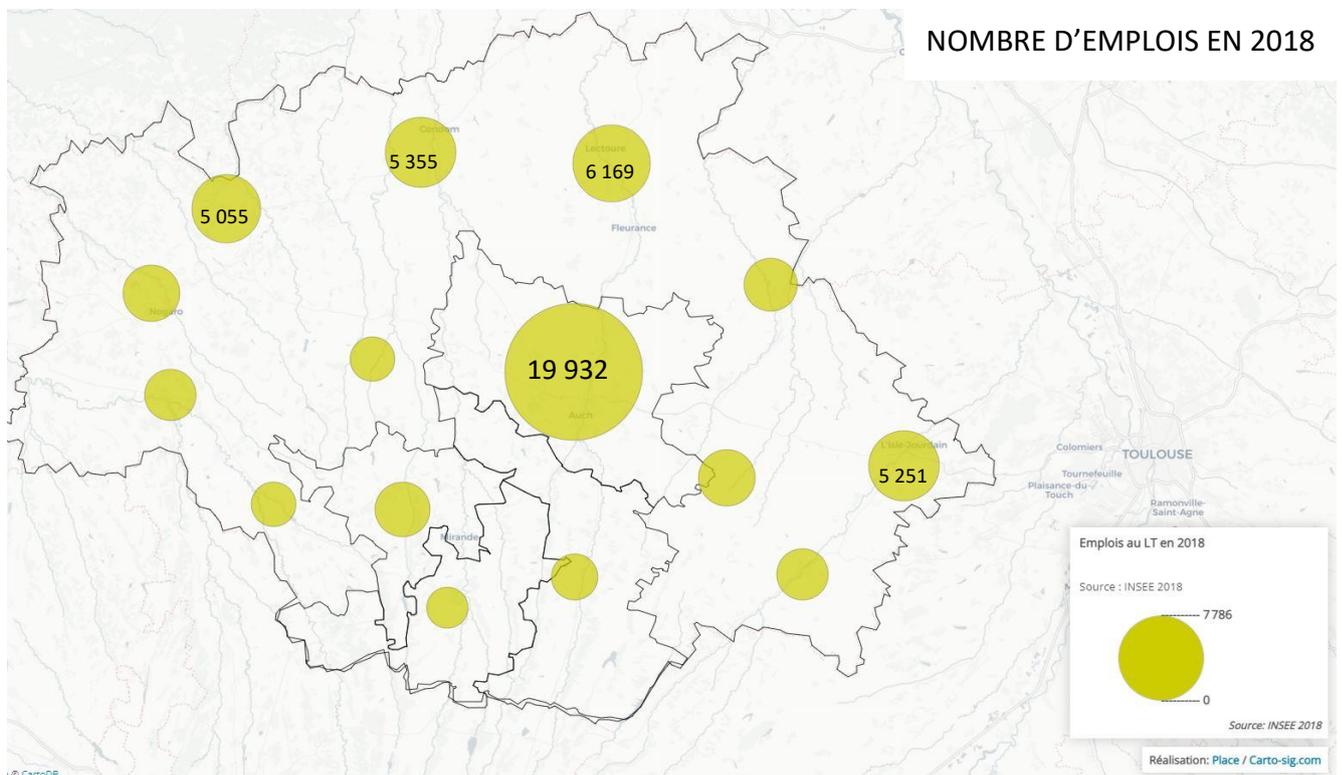
PREMIER BASSIN D'EMPLOI DU GERS, LE PAYS D'AUCH EST ATTRACTIF.
MAIS LE DECLIN DE L'EMPLOI SE FAIT RESSENTIR AU SUD DU TERRITOIRE.



Avec 27 201 emplois en 2018, le Pays d'Auch représente 38% des emplois du département. L'armature économique est structurée autour de l'agglomération auscitaine (73% des emplois du PETR du Pays d'Auch), elle se diffuse également dans les pôles économiques de proximité de l'Astarac (Mirande, Masseube, Villecomtal-sur-Arros, Miélan, Seissan).

L'évolution de l'emploi est différente au sein du Pays d'Auch :

- Auch et son agglomération continuent à créer de l'emploi et le rapport actif/emploi est bon (moins d'un actif pour un emploi).
- Au sein des communes de l'Astarac, l'armature économique se fragilise avec une diminution du nombre d'emplois entre 2013 et 2018. La CC Cœur d'Astarac en Gascogne est assez autonome (moins d'un actif pour un emploi) mais Val de Gers et Astarac Arros en Gascogne sont davantage dépendantes d'autres territoires afin de proposer un emploi à leurs habitants (respectivement 1,7 et 1,5 emplois habitants pour 1 emploi).



Parmi les lignes de force du projet de territoire du Pays d'Auch figure le développement des filières économiques structurantes : l'agriculture, l'aéronautique et le tourisme. L'enseignement supérieur fait également partie de ces filières de par ses retombées économiques directes (installation de 1 500 étudiants qui viennent habiter et consommer sur place) et indirectes (image et attractivité du territoire).

1.1 Soutenir l'agriculture et l'agroalimentaire et les accompagner vers la transition

CONSOLIDER LE « DEJA-LA »

Mettre en place les conditions nécessaires au maintien des emplois agricoles existants

Les productions agricoles héritées du modèle de polyculture et élevage sont diversifiées et présentes partout sur le Pays d'Auch. Avec une orientation historiquement tournée vers l'élevage de volailles, de bovins et d'ovins en Astarac et les cultures de céréales et oléagineux sur la CA Grand Auch Cœur de Gascogne. Si plusieurs modèles d'exploitation cohabitent sur le Pays d'Auch, des dénominateurs communs s'affirment :

_ Des productions locales, porteuses de qualité, valorisées via des labels ou démarches de certification (label rouge « Volailles fermières de Gascogne », porc fermier du Sud-Ouest, AOP, IGP, AOC...).

_ L'orientation vers le bio : 15% des agriculteurs et 15% des surfaces sont en bio (source : Chambre d'agriculture du Gers), le territoire étant au premier rang national s'agissant de la production des légumes secs et du soja.

Malgré le fait que l'agriculture reste un moteur de l'économie du territoire, les entreprises agricoles peinent à trouver des repreneurs, y compris dans la sphère familiale, et la perte d'emploi dans ce secteur s'amplifie d'année en année.

Paradoxalement, le territoire dispose d'un réseau de formations agricoles actif et structuré mais qui souffre du déficit général d'attractivité adossé à la profession agricole.

L'installation de nouveaux publics et notamment des publics Non Issus du Milieu Agricole (NIMA) appelle des conditions favorables : communication sur les opportunités d'installation, mobilisation du foncier au service de modèles agricoles plus durables, accompagnement à la maîtrise du métier, formes de mutualisation ou d'organisation contribuant à rendre le métier plus attractif...

A ce propos, la diversification des métiers et des sources de revenus associées à l'exploitation peut contribuer à rendre la profession plus attractive : transformation des produits et vente à la ferme, productions d'énergies renouvelables, agritourisme (développement de gîtes, accueil à la ferme), ce qui engage des besoins de formation croissants et la généralisation des usages du numérique, une coordination étroite avec les acteurs du tourisme.

**(Continuer à)
Accompagner les porteurs
de projets de
TRANSFORMATION DES
PRODUITS AGRICOLES**

Sur le Pays d'Auch, des initiatives remarquables marquent le souci de créer des richesses en prenant appui sur les productions locales et de générer des emplois attractifs. C'est notamment le cas des Agroparcs créés sur Auch et Seissan, mais aussi des Coopératives agricoles comme celle de Val de Gascogne à Sainte-Christie. Les stratégies collectives ont permis de porter un projet structurant pour la consolidation de

l'élevage bovin et ovin : l'abattoir d'Auch qui a permis de sauver et développer la filière viande de qualité (« *né, élevé et abattu dans le Gers* »). L'association des éleveurs du Gers compte donc aujourd'hui près de 500 éleveurs.

Par ailleurs, et grâce à ces outils, des entreprises ont éclos et se sont développées dans le domaine de la transformation des produits bio (BC Bio, Bio par Cœur...). Elles font venir certains approvisionnements nécessaires à leur production de l'extérieur, du fait de l'absence d'une production locale et/ou d'un manque de ressources disponibles sur le territoire (à l'exemple du maraîchage).

Zoom sur...

LES AGROPARCS

« *Le Gers produit beaucoup mais transforme peu.* » C'était le constat de départ. Cependant, les activités de transformation supposent des équipements très coûteux et nécessitent de créer des structures capables d'apporter des aides financières à l'installation. Sont ainsi nés des hôtels d'entreprises spécialisés dans l'agroalimentaire : les Agroparcs. Ceux-ci sont multi-partenariaux, avec un rôle primordial de la collectivité « qui reçoit » et qui dépasse celui de simple aménageur : anticipation, émergence de projets, mise à disposition de bâtiments, mises aux normes, portage politique et financier... Sans cet investissement de la part de la collectivité, ces projets seraient difficilement réalisables et ne pourraient pas jouer ce rôle de « tremplin » qui permet de tester une bonne idée et pouvoir éventuellement se développer (à l'instar de l'entreprise BCBio basée sur un des Agroparcs d'Auch, qui est passée de 2 à 50 salariés).

**Encourager les installations
orientées vers une
AGRICULTURE BIOLOGIQUE
ET DE PROXIMITÉ**

La faible densité de population sur le territoire reste un handicap majeur de développement de l'agriculture de proximité. Pour autant, de nombreux EPCI du Pays d'Auch souhaitent se

donner les moyens de se saisir de ce sujet : recherche d'approvisionnements pour les cantines scolaires (CC Astarac Arros en Gascogne, CA Grand Auch Cœur de Gascogne), installation de maraîchers, création de filières de distribution (« points de massification » de la CC Astarac Arros en Gascogne), recrutement de chargés de mission dédiés (CC Astarac Arros en Gascogne)...

A plus grande échelle, des projets structurants s'attachent à développer l'agriculture de proximité et la qualité de l'alimentation :

_ La CA Grand Auch Cœur de Gascogne compte à la fois agir sur l'offre (installation facilitée d'agriculteurs) et la demande (restauration collective) à travers l'élaboration de son Projet Alimentaire Territorial.

_ Le projet de Parc Naturel Régional de l'Astarac a inscrit l'objectif d'une transition agro-écologique dans ses orientations stratégiques : « *Cette orientation vise à réunir les conditions d'une agriculture économiquement viable et transmissible, socialement vivable et qui réponde de manière volontariste aux enjeux environnementaux et sociétaux, spécifiques de l'Astarac.* »²

1.2 Contribuer à faire du tourisme une filière d'avenir durable

Trois grandes entités structurent l'offre touristique du Pays d'Auch, loin d'être antagonistes, elles se retrouvent au contraire dans des rapports de complémentarités et d'emboîtements entre :

- **Un « nord » plus patrimonial** : ex-communauté de communes Cœur de Gascogne qui prend surtout appui sur Castéra-Verduzan, véritable locomotive via son offre thermale, sa base ludique et son patrimoine bâti et sur d'autres « pépites » telles que Lavardens, un des « Plus beaux villages de France », le village patrimonial de Montaut-les-Créneaux, de même que celui de Castelnaud-Barbarens...
- **Un « sud » plus naturel et paysager** : l'Astarac offre des vues, notamment sur les Pyrénées, de grandes étendues paysagères, un relief. Entité géologique et historique, les vestiges archéologiques et le petit patrimoine viennent en bâtir l'identité. La région est aujourd'hui engagée dans un projet de candidature pour devenir un Parc Naturel Régional.
- **Un grand attracteur central** permettant de faire pivot : la ville d'Auch est labellisée « Grand site de la Région Occitanie » et « Ville d'art et d'histoire ». Elle rayonne également à l'international grâce au pôle des arts du cirque, Circa.

Malgré ces offres attrayantes, les acteurs du territoire ont conscience d'un certain nombre de défis touchant au fonctionnement touristique du Pays d'Auch. Notamment, **l'offre d'hébergement et de restauration s'avère déficitaire**, tant en quantité qu'en qualité. Auch notamment, ne bénéficie pas d'une offre hôtelière suffisante, surtout lorsqu'il s'agit d'accueillir des groupes. Aussi, l'offre peut paraître désuète, les hébergeurs et restaurateurs ne sont pas tous au rendez-vous des nouvelles pratiques touristiques : présence sur les plateformes internet (munies de commentaires utilisateurs), réservations en ligne, accès internet mais aussi nouvelles attentes en matière de confort, d'accès aux services, de flexibilité et de durée de séjours...

Pour agir, l'exploration de nouveaux modèles de mise en tourisme permet à la fois de générer du développement (local et durable) mais aussi de répondre à ces défis relatifs au fonctionnement touristique du Pays d'Auch.

² Document de point d'étape du projet de PNR Astarac – mai 2021

S'emparer du

« SLOWTOURISME »

En prenant soin de ce qui fait l'identité du Pays d'Auch

« Le SlowTourisme c'est l'art de voyager tout en prenant son temps, de s'imprégner pleinement de la nature qui nous entoure et de la richesse du patrimoine. C'est privilégier les rencontres, savourer les plaisirs de la table, avec le respect du territoire et de ses habitants.³ »

Déjà promu comme un axe de développement touristique dans le précédent projet de territoire, le « SlowTourisme » fait sens pour la plupart des acteurs du Pays d'Auch. Ce modèle porte en effet des valeurs de respect des espaces naturels et paysagers, vecteurs d'émerveillement ; de mise en valeur du patrimoine, aussi « petit » soit-il ; de rencontres humaines, notamment entre touristes et habitants ; de ralentissement des rythmes et de recherche de bien-être... Le socle de ce modèle repose donc sur l'identité du territoire, son « terroir » qui doit être écrit, partagé et surtout mis en valeur par tous les acteurs touristiques.

Façonneurs des paysages, les agriculteurs disposent ici d'un rôle central. Généralement dotés de petits revenus issus de leurs cultures, ces professionnels peuvent être intéressés par une deuxième activité leur assurant un complément de ressource. Celle-ci peut s'orienter vers une transformation des produits et vente à la ferme et/ou le développement d'une offre d'hébergement/restauration. Certaines enseignes du Pays d'Auch figurent déjà dans les réseaux « Bienvenue à la ferme » et « Accueil paysan » qui assurent la

promotion d'un tourisme « rural » et accessible à tous.

De même, certains engagements trouvent déjà des échos sur le Pays d'Auch : Mirande fait partie du réseau des « Cittaslow », ces villes qui ont décidé de positionner la lenteur comme un atout à leur développement ; la CA Grand Auch Cœur de Gascogne et la CC Astarac Arros en Gascogne sont labellisées « Territoires à énergie positive pour la croissance verte » et « Territoire engagé pour la Nature » ; le projet de PNR Astarac est bâti sur un modèle répondant du « SlowTourisme »... Pour autant, ce modèle nécessite d'être porté plus fort et surtout se doit d'être incarné par les principaux acteurs touristiques. Pour ce faire, le recensement et la promotion des offres déjà existantes et l'affirmation de ce parti-pris « Slow » doivent être appropriés par tous les Offices de Tourisme du Pays d'Auch, si possible au travers d'une communication pensée de manière commune.

Guider le touriste sur le territoire via

L'ITINERANCE (DOUCE)

Quoiqu'encore largement motorisée (voiture individuelle, camping-caristes, motards...), l'itinérance douce prend de l'ampleur dans les nouvelles pratiques touristiques. Le vélo, la marche à pied, le cheval ou le canoë sont des offres de plus en plus plébiscitées pour visiter les territoires choisis pour les vacances. Pour cela, les lieux d'accueil doivent se doter d'itinéraires adéquates, aménagés et balisés, ponctués d'offres régulières de services (stations de réparation de vélo,

³ Entreprises.gouv.fr

points d'eau, aires de repos...), d'hébergement et de restauration.

Le Pays d'Auch est en train de mettre en place les conditions favorables à ce type d'activités : réalisation d'un Schéma des itinérances douces par le PETR, création de boucles cyclo-touristiques par la CC Astarac Arros en Gascogne, prospection pour la mise en place du label « accueil vélo » le long de la vélo-route de la Baïse, réflexions autour de la création d'itinéraires équestres (la route de D'Artagnan)...

Cette façon de voyager porte haut les enjeux liés à la mobilité (douce) et s'affranchit des frontières. En effet, il est préférable de penser ces itinéraires à large échelle (Pays, Département...), pour leur assurer une cohérence d'ensemble et des parcours élargis (éviter la fin brutale d'une piste cyclable une fois passée la limite communale ou le changement de signalétique à l'entrée d'un nouvel EPCI...). Aussi, le développement de l'itinérance douce est un bon moyen de mettre naturellement en réseau les Offices de Tourisme du territoire, au nombre de quatre.

1.3 Renouveler et vivifier le tissu économique par la formation et la transmission d'activité

Le pôle d'enseignement supérieur de l'agglomération est un vecteur important de développement. En son sein, Auch rayonne principalement au travers de son IUT rattaché à l'université de Toulouse 3, des écoles d'infirmiers (IFSI) et de professorat (INSPE). L'offre est également alimentée par l'école des métiers de Pavie et les lycées proposant des parcours professionnels. Ce pôle auscitain trouve des relais, sources de partenariats, sur le reste du Pays d'Auch, notamment dans les lycées agricoles de Mirande et de Masseube.

Pour se développer ou se maintenir, ces filières ont besoin de renouveler leur main d'œuvre et/ou de trouver des repreneurs. Cependant, les enjeux de formation et de transmission d'activité nécessitent d'être appréhendés au regard des difficultés de recrutement de certaines entreprises du territoire, du constat du déficit d'attractivité de certaines formations ou encore des décalages qui peuvent exister entre les offres d'emploi proposés localement et la qualification et/ou les aspirations des demandeurs d'emplois.

MIEUX CONNAITRE

LES CIBLES ET LES BESOINS

Des habitants d'aujourd'hui, de demain et des entreprises du territoire

Sur le Pays d'Auch, le constat du déficit d'attractivité de certaines formations et des décalages qui peuvent exister entre les offres d'emploi proposées localement et la qualification et/ou les aspirations des demandeurs d'emploi

invite à une meilleure connaissance des cibles et des besoins. En effet, la formation et la transmission des activités touchent un panel de publics dont les besoins ne sont pas identiques :

_ **Les jeunes**, d'abord et surtout, avec la difficulté de les « fixer » sur le territoire.

_ **Les saisonniers**, qui se confrontent à un manque de « parcours » professionnel quand ils arrivent sur le territoire : difficile pluriactivité, peu de mises en réseau entre employeurs... Au contraire

d'autres territoires voisins tel que le Lot-et-Garonne.

_ **Les adultes en reconversion professionnelle** ou « école de la deuxième chance ».

_ Le « retour à l'emploi » des **publics les plus fragiles**.

_ **Les employeurs**, qui envisagent les formations en adéquation avec leurs besoins de personnel.

Pour devenir plus ambitieux en termes de formation et de reprise d'activité, les acteurs du Pays d'Auch souhaitent connaître les besoins de cette pluralité de publics. Ceci pour proposer des offres plus en « phase » et qui font sens avec le fonctionnement socio-économique du territoire. Des relais utiles sont ici possibles avec les représentants des entreprises et les acteurs au contact des publics en formation ou en recherche d'emploi. La création de l'Ecole de la Transition Ecologique (ETRE) à Clermont-Pouyguillès vient illustrer la capacité du territoire à se mobiliser pour bénéficier d'un dispositif régional adapté aux ambitions qu'il se donne.

PROMOUVOIR LES FORMATIONS, LES METIERS ET LES SAVOIR-FAIRE

Pour valoriser les emplois offerts par le territoire, notamment agricoles

Sur le Pays d'Auch, il existe un panel d'offres de formation et de reprise d'activité qui invitent à être données à voir. Cette valorisation passe par différents moyens en partant de la communication des entreprises et des établissements de formation jusqu'à des actions qui touchent directement les

différents publics : forum des métiers/de l'emploi (« Forum de l'emploi et de l'apprentissage » de la CC Astarac Arros en Gascogne), sensibilisation et pédagogie sur l'alternance, journée des métiers d'art, marchés de producteurs...

Certaines structures accueillant les publics peuvent être des relais (Maison de la Jeunesse et de la Culture...), de même que les acteurs touristiques. A l'instar de l'Office de Tourisme de la CC Cœur d'Astarac en Gascogne qui souhaite mettre en œuvre des projets de valorisation des métiers et savoir-faire du lycée agricole de Mirande.

LEVER LES FREINS A L'INSTALLATION

Pour faire venir et conforter les bassins d'emplois

Même s'ils peuvent en être le moteur, l'emploi et la formation représentent un des multiples facteurs d'installation sur un territoire. Les jeunes, mais aussi les autres ménages, ont à combiner plusieurs autres paramètres avant de venir élire domicile :

_ **L'accès au logement**, en fonction de la situation dans laquelle se trouve les ménages : locatif, social, accession à coût abordable... Là-dessus, certaines offres sont aujourd'hui encore faibles, notamment en ce qui concerne le logement des jeunes et des personnes fragiles. La lutte contre la vacance en cœur de ville et de village et la mobilisation des bailleurs sociaux sont à intensifier.

_ **L'emploi du conjoint** est souvent identifié comme un frein. Sur d'autres territoires, il existe des plateformes de mises en relation pour les personnes ayant été contraintes de suivre leur

compagne/compagnon tel que le « site d'aide à l'embauche du conjoint » de la Bretagne Sud⁴.

_ Enfin, dans le secteur agricole, alors que le renouvellement des agriculteurs a du mal à se concrétiser, **l'accès au foncier** s'avère problématique à l'échelle du territoire.

1.4 Positionner le territoire dans la dynamique métropolitaine grâce à l'aéronautique

Poursuivre le développement de la ZAE de

L'AÉROPORT AUCH-LAMOTHE

Auch polarise l'essentiel des activités sur le Pays d'Auch. La ville a su gagner en crédibilité et en attractivité en engageant notamment le développement du parc aéronautique sur l'aéroport Auch-Lamothe. Grâce à cette infrastructure, Auch accueille la société JCB Aero, spécialisée dans l'aménagement intérieur des avions et rachetée par le leader mondial « Amac Aerospace ». Aussi, le site accueille une école de formation de pompiers d'aéroport, EFORSA ainsi que le « Campus AéroGers ».

Encourager et soutenir les installations

D'ENTREPRISES A LA CAMPAGNE

Sur le reste du Pays d'Auch, quelques entreprises ont fait le choix de s'implanter en milieu rural et de tirer parti d'activités de sous-traitance : Erme à Montégut-sur-Arros, ETRI à Villecomtal-sur-Arros... Cette filière permet donc à des secteurs les plus enclavés de trouver des moteurs de dynamisme, de moderniser leur économie en la faisant entrer dans le jeu métropolitain.

1.5 Inscrire le territoire au cœur des nouvelles pratiques liées au numérique

Le numérique est un élément fondamental de l'attractivité du territoire. Il ouvre sur de nouveaux usages qui simplifient les pratiques, réduisent la distance ou la rendent moins nécessaire.

Lutter contre

LES ZONES BLANCHES

Le Gers figure dans le peloton de tête des territoires ruraux connectés. La couverture territoriale permet

d'échapper aux risques de la fracture numérique. Les efforts d'équipement ont été engagés de longue date et à haut niveau, tous les EPCI du Pays d'Auch ont notamment su être au rendez-vous du récent appel à projet « Wifi 4 eu » pour

⁴ <https://www.jobconjointes.bzh/>

l'équipement numérique de lieux publics. La création à venir d'un DataCenter à Auch viendra asseoir solidement le positionnement offensif du territoire dans ce secteur.

Développer et stimuler

LES USAGES DU NUMERIQUE

Le numérique est un levier pour faciliter le développement et le renouvellement

du tissu économique et des services de proximité. Il ouvre grand les portes au télétravail, à la télémédecine, aux espaces de co-working, tiers-lieux... Qui favorisent les démarches collectives (et la mutualisation de moyens), pallient au manque de professionnels (de santé notamment), réduisent les déplacements (motorisés) et redonnent de l'attractivité aux espaces éloignés des pôles d'emplois (centres-bourgs et villages de l'espace rural).

Zoom sur...

LE RESEAU « SOHO-SOLO »

Ce réseau, porté par la CCI du Gers, a pour mission d'accompagner, de former et de mettre en relation des personnes venues s'installer sur le Département pour y vivre mais aussi pour y travailler, de manière indépendante. C'est la qualité humaine, en plus de celle paysagère, qui est vantée par ces entrepreneurs venus s'installer « à la campagne ».

Entre autres, c'est l'équipement numérique qui donne accès à un rythme qui fait envie pour celles et ceux qui veulent entreprendre ou couper avec la congestion urbaine, des modes de vie trop intenses, apprécier la qualité environnementale du territoire en restant placé « tout contre » la métropole toulousaine.

2. Accompagner le changement vers des modes de vie plus durables



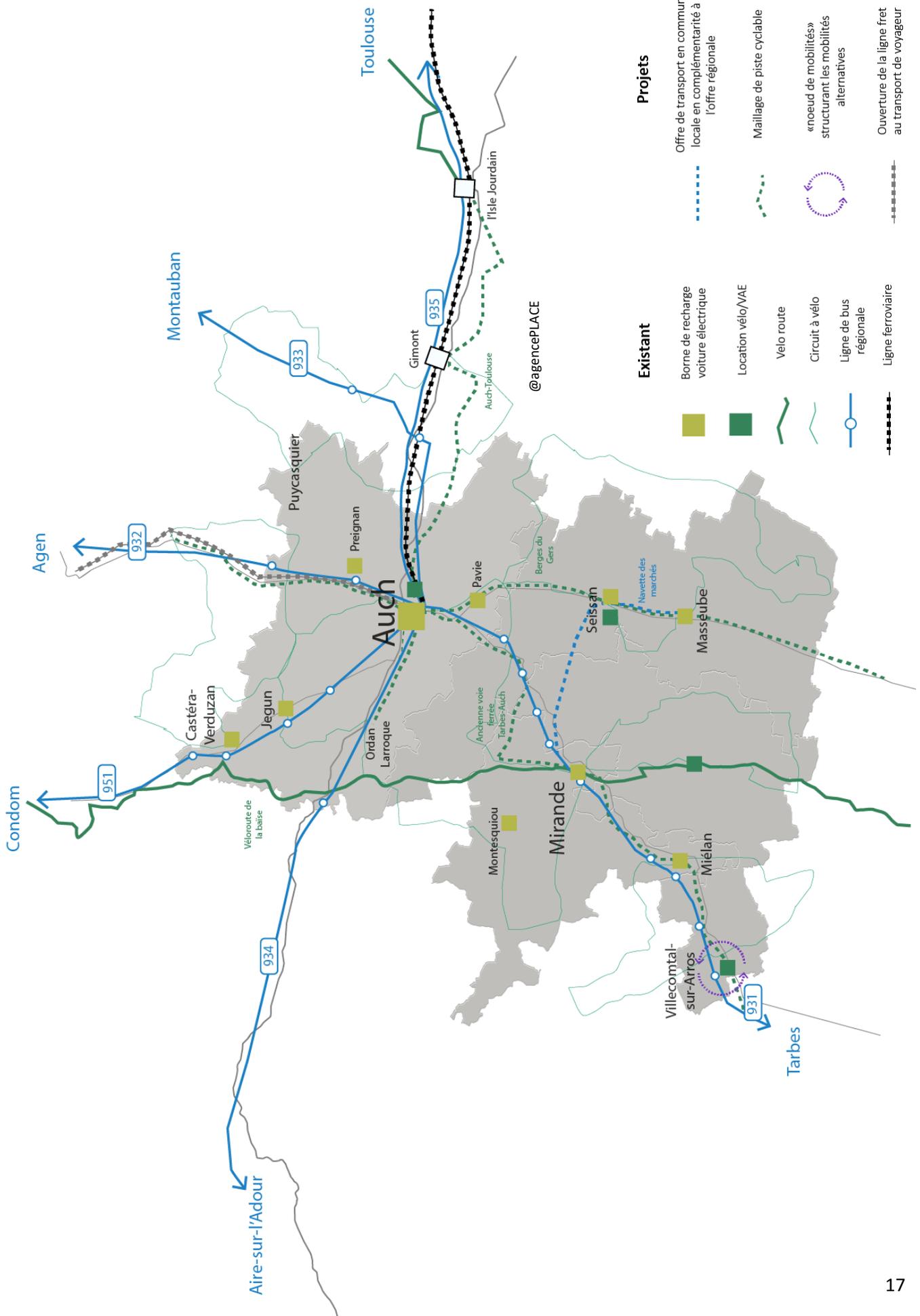
2.1 Encourager les mobilités durables, adaptées au territoire

L'enclavement est la toile de fond du fonctionnement du Pays d'Auch. Les problématiques qui en découlent constituent un cadre de très forte contrainte, subi par l'ensemble des composantes du territoire. Les enjeux d'accessibilité associés à l'amélioration des infrastructures de déplacement (route et train) sont de tout premier ordre.

En ce qui concerne les déplacements du quotidien, la mobilité est très majoritairement motorisée sur le Pays d'Auch. La voiture individuelle est même indispensable dans de nombreux endroits du territoire. Pour autant, tous les EPCI souhaitent s'engager dans la mobilité de demain, du « comment faire mieux » pour que cet aspect de la vie quotidienne gagne en performance, en cohérence et prenne sa part dans les objectifs de transition écologique et énergétique.

Tour d'horizon de l'offre des différents modes de déplacement alternatifs, existante ou en projet :

- **Les modes actifs** (vélo, marche à pied) : un certain nombre de tronçons, dédiés ou non, ont été aménagés ou vont être aménagés pour la pratique des modes actifs. Ces aménagements, s'ils sont poursuivis et achevés, dessinent des grands itinéraires Nord-Sud (vélo-route V82, berges du Gers) et Ouest-Est (le long de la RN124). Ces projets structurants figurent au sein des grands schémas d'aménagement (schéma cyclable de la Région Occitanie, SCoT de Gascogne, 5^{ème} Schéma Départemental du Tourisme...).
- **Le covoiturage** : ce modèle fonctionne actuellement sur un réseau « informel » d'usagers qui se donnent rendez-vous sur des aires « spontanées ».
- **Les véhicules électriques** : peut-être un des modes les plus évidents pour répondre aux particularités du territoire (longues distances, enclavement, routes étroites...). Cette alternative pose la question de l'installation de bornes en réseau et l'enjeu de la production d'électricité.



Soutenir les offres existantes à travers

L'ANIMATION ET LA COMMUNICATION

et accompagner les usagers vers le changement

Mettre à disposition sa voiture à qui veut, partir en stop organisé au travail, laisser sa voiture pour finir le trajet à vélo, acheter un véhicule tout électrique... Les changements ne sont pas toujours évidents et les freins sont encore nombreux. D'où la nécessité d'accompagner les usagers désireux de changer leur façon de se déplacer.

D'abord, **en communiquant davantage sur les offres qui existent déjà** et en faisant en sorte de les maintenir : liaison ferroviaire Auch-Toulouse, entretien des réseaux de voirie, lignes de bus régionales...

Ensuite, **en ciblant des publics spécifiques et en leur proposant un accompagnement**. Tout le monde ne changera pas du jour au lendemain ses modes de déplacement. En revanche, certaines personnes ont déjà des difficultés à se déplacer : les jeunes, les seniors et les personnes disposant de petits revenus. Des efforts ciblés peuvent ainsi être mis en place pour accompagner prioritairement ces personnes dans la mobilité et petit à petit venir convaincre les personnes ayant plus de choix de leurs modes de déplacement.

Enfin, **la mise en place d'une animation renforcée sur le sujet**, notamment via des postes dédiés (chargés de mission mobilités) permettront de mettre des moyens sur les ambitions données.

Encourager les

EXPERIENCES INNOVANTES

pour donner à voir les possibles

Sur le Pays d'Auch, des initiatives marquent l'envie de sensibiliser progressivement les usagers aux mobilités de demain :

_ Un projet de « Pôle d'Echange Multimodal » (PEM) sur Villecomtal-sur-Arros : un lieu de rendez-vous de tous les modes doux, construit à partir d'un arrêt de bus et qui offre la possibilité de changer de mode grâce à 6 VAE, une borne de recharge ultra-rapide pour voitures électriques et une aire de covoiturage ;

_ Un véhicule électrique en autopartage à Preignan : un ancien véhicule de La Poste mis à disposition pour les habitants ;

_ Un projet de mise à disposition d'un véhicule électrique sans permis sur la CC Astarac Arros en Gascogne (portage CIAS et WiMoov)...

Même s'ils ne sont pas/plus compétents en matière de mobilité, les EPCI restent des moteurs du changement et sont porteurs de projets inspirants qui méritent d'être encouragés et soutenus.

Pour dessiner un maillage, **la fonction touristique et récréative peut être activée pour encourager la création de nouveaux modes de transport**, notamment en milieu rural. Ce sont des points d'appui pour les usages du quotidien : Schéma des itinérances douces en cours de réalisation par le PETR du Pays d'Auch, vélo-route de la Baïse...

2.2 Exploiter durablement les ressources naturelles

Poursuivre, engager des démarches en faveur de la

GESTION DURABLE DE LA RESSOURCE EN EAU

tant en quantité qu'en qualité

L'ensemble du Département du Gers est classé en « Zone de Répartition des Eaux » (ZRE) c'est-à-dire qu'il couvre des « zones présentant une insuffisance, autre qu'exceptionnelle, des ressources par rapport aux besoins.⁵ » La ressource en eau se trouve notamment menacée par le changement climatique. La quasi-totalité des prélèvements dédiés à l'alimentation des populations en eau potable, à l'économie agricole et industrielle et aux activités de loisirs dépendent du système Neste. Ce dernier risque d'être directement concerné par des fontes de neiges de plus en plus tardives qui auront un impact sur les réservoirs de haute montagne et sur le système de réalimentation qui en découle.

En termes de qualité, globalement, sur le Pays d'Auch l'état écologique des masses d'eau superficielles est « moyen ». La dégradation de la qualité des eaux superficielles de nombreuses rivières est principalement le fait de la présence significative de nitrates et de pesticides. Ceux-ci sont majoritairement utilisés dans le cadre des productions agricoles de grandes cultures⁶.

L'équilibre entre les besoins et les ressources apparaît donc fragile, les risques futurs sont à anticiper dès aujourd'hui. Une certaine conscience

collective est à l'œuvre et des actions responsables sont portées par des acteurs variés :

_ Le Département du Gers est un des acteurs de la gestion de la ressource en eau, et notamment sur le plan qualitatif.

_ L'association Arbre & Paysage 32 mène des actions en faveur de la rétention et la régulation de l'eau dans le sol (plantations de haies, évolutions des pratiques agricoles...).

_ « La Mirandette » est une ferme expérimentale qui a ouvert ses portes à Masseube, elle teste notamment des solutions favorables à une moindre consommation d'eau dans le système agricole.

_ Une des orientations du projet de PNR Astarac consiste à « Porter la responsabilité de tête de bassin » et faire de la préservation de la ressource en eau un axe transversal⁷.

La gestion durable de la ressource en eau est l'affaire de tous. Elle appelle une mobilisation à toutes les échelles et sur tous les aspects : stockage (retenues collinaires...), entretien des cours d'eau, préservation de la qualité, sensibilisation des publics, prise en compte dans les activités économiques (agriculture, tourisme...), etc.

⁵ http://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/gestion/gestion-quantite/classement_zre.php

⁶ SCoT de Gascogne

⁷ Document de point d'étape du projet de PNR Astarac – mai 2021

Associer les

ENERGIES RENOUVELABLES

à l'infrastructure économique

Le bois

Sur le Pays d'Auch, les CC Val de Gers et Astarac Arros en Gascogne comportent parmi les surfaces forestières les plus importantes du département. Ces deux EPCI se sont engagés dans des démarches (études de massifs élaborées par le CRPF) visant à explorer les conditions de valorisation de ces massifs, notamment via le potentiel de création de filières bois-énergie. Ces dernières trouveraient facilement des débouchés puisqu'actuellement, 8 des 27 chaufferies bois situées sur le Département du Gers se trouvent sur le Pays d'Auch.

La biomasse

Terre agricole et d'élevage, une très grande partie des activités du Pays d'Auch ne vont pas sans la production de déchets et de résidus de matière organique. Ceux-ci sont autant de sources d'énergie potentielles qui peuvent être valorisées.

Certains EPCI et/ou porteurs de projets se sont d'ores et déjà saisi de méthodes de production jouant des vertus énergétiques de la biomasse :

_ Le centre de méthanisation Biogaz à Auch,

_ L'entreprise Abadie à Estampes,

_ Réalisation de l'Atlas de la qualité des sols et du potentiel de Biomasse par la CC Astarac Arros en Gascogne...

Le photovoltaïque

Au vu de son ensoleillement annuel moyen (1350 KWh/m²), légèrement supérieur à la moyenne nationale, le département du Gers dispose de conditions favorables au développement de l'énergie solaire⁸.

Plusieurs typologies d'installation sont présentes ou envisageables sur le territoire :

_ Les installations pour l'habitat individuel : elles constituent la grande majorité des installations solaires gersoises (plus de 90%).

_ Les installations pour les bâtiments collectifs tertiaires, industriels, commerciaux, agricoles. Certains EPCI s'en sont saisis pour équiper leurs bâtiments publics, à l'instar de la CC Astarac Arros en Gascogne. La Chambre d'Agriculture 32 accompagne également des projets en « Agrivoltaïsme » pour les agriculteurs souhaitant équiper leurs fermes de panneaux solaires.

_ Les installations au sol ou fermes photovoltaïques : une opportunité pour valoriser des terrains dont le sol est pauvre, pollué ou d'ores et déjà artificialisé.

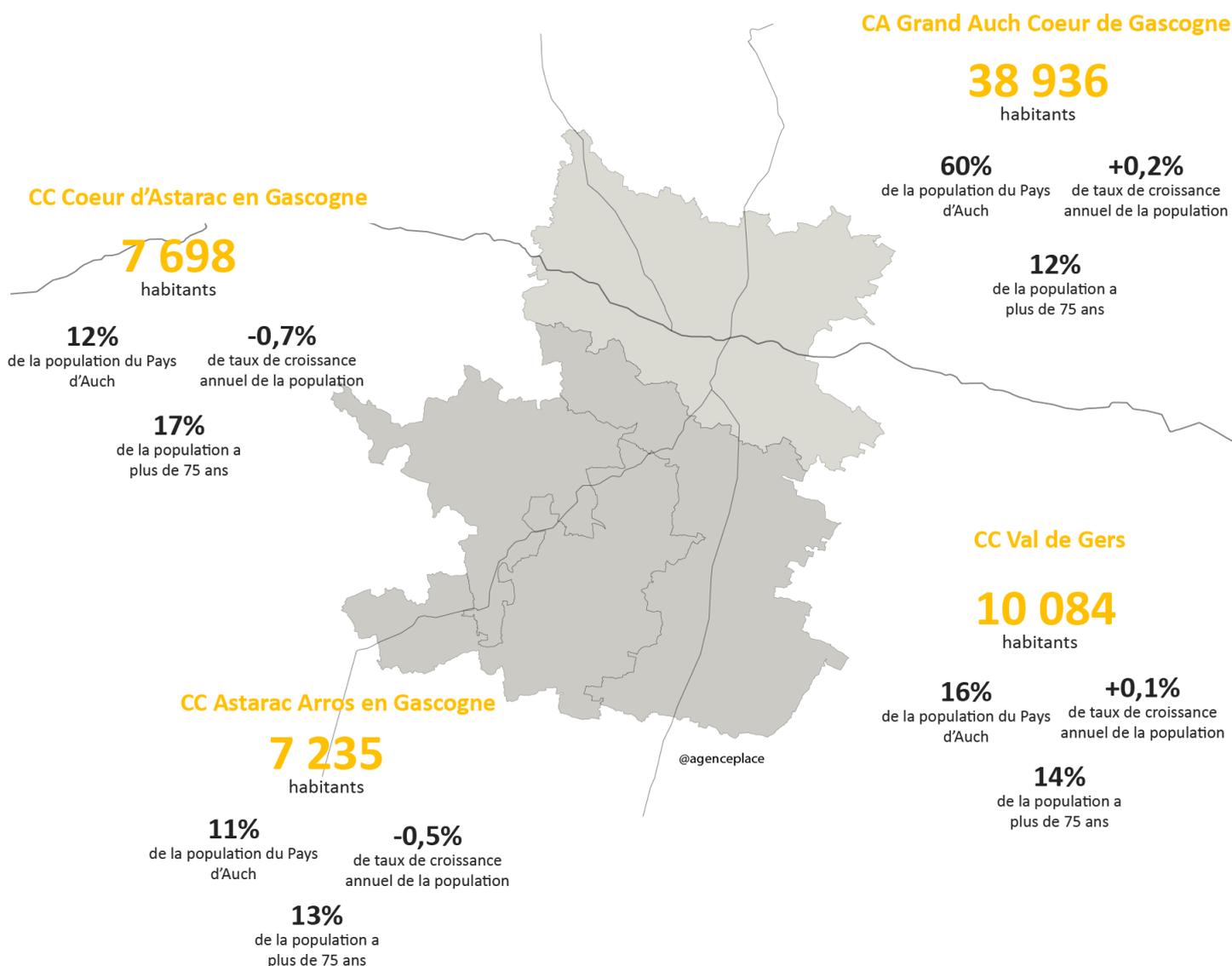
⁸ SCoT de Gascogne

3. Mettre en place les conditions du « bien vivre » en Pays d'Auch



[Chiffres clés]

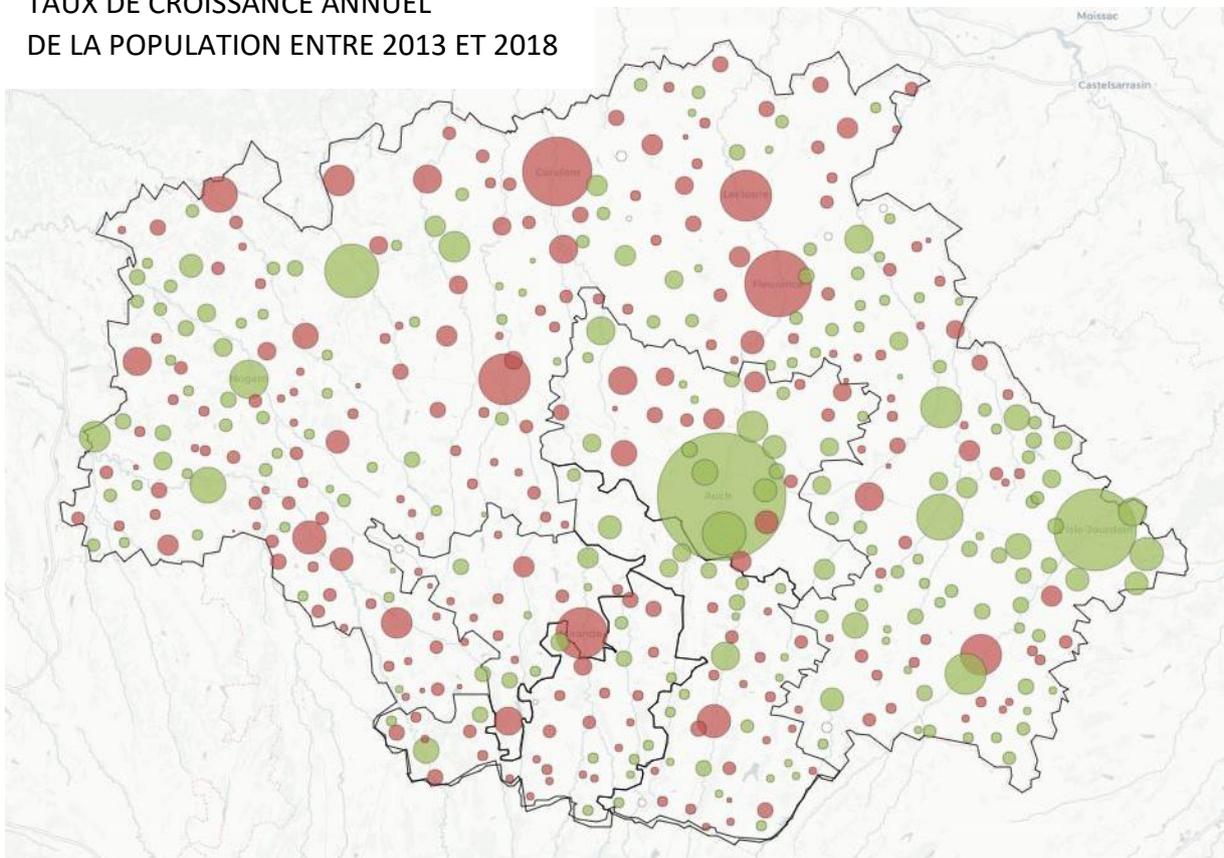
L'EQUILIBRE DEMOGRAPHIQUE
SUR FOND DE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION



Dans un département qui maintient sa population, la dynamique du pays d'Auch est à l'équilibre mais des disparités existent entre le nord et le sud :

- Auch s'affirme dans son rôle de chef-lieu du département. La ville gagne 48 nouveaux habitants chaque année malgré un solde migratoire négatif. C'est l'accueil de nouveaux arrivants (dynamique migratoire) qui porte la croissance démographique d'Auch et de l'agglomération.
- Les territoires de l'Astarac ont davantage de difficulté à maintenir leur population. Les CC Cœur d'Astarac en Gascogne et Astarac Arros en Gascogne perdent de la population alors que la CC Val de Gers peine à se maintenir à l'équilibre. L'accueil de nouveaux arrivants ne permet pas de compenser les effets du vieillissement de la population. Dans cette dynamique, certains centres-bourgs (Masseube, Miélan, Mirande) tirent difficilement leur épingle du jeu et accusent un déclin démographique.

TAUX DE CROISSANCE ANNUEL DE LA POPULATION ENTRE 2013 ET 2018



Le moteur de la croissance démographique est bien celui de l'accueil de nouveaux arrivants. Le vieillissement de la population est fort et notamment dans les territoires de l'Astarac avec jusqu'à 17% de la population âgée de plus de 75 ans dans la CC Cœur d'Astarac en Gascogne.

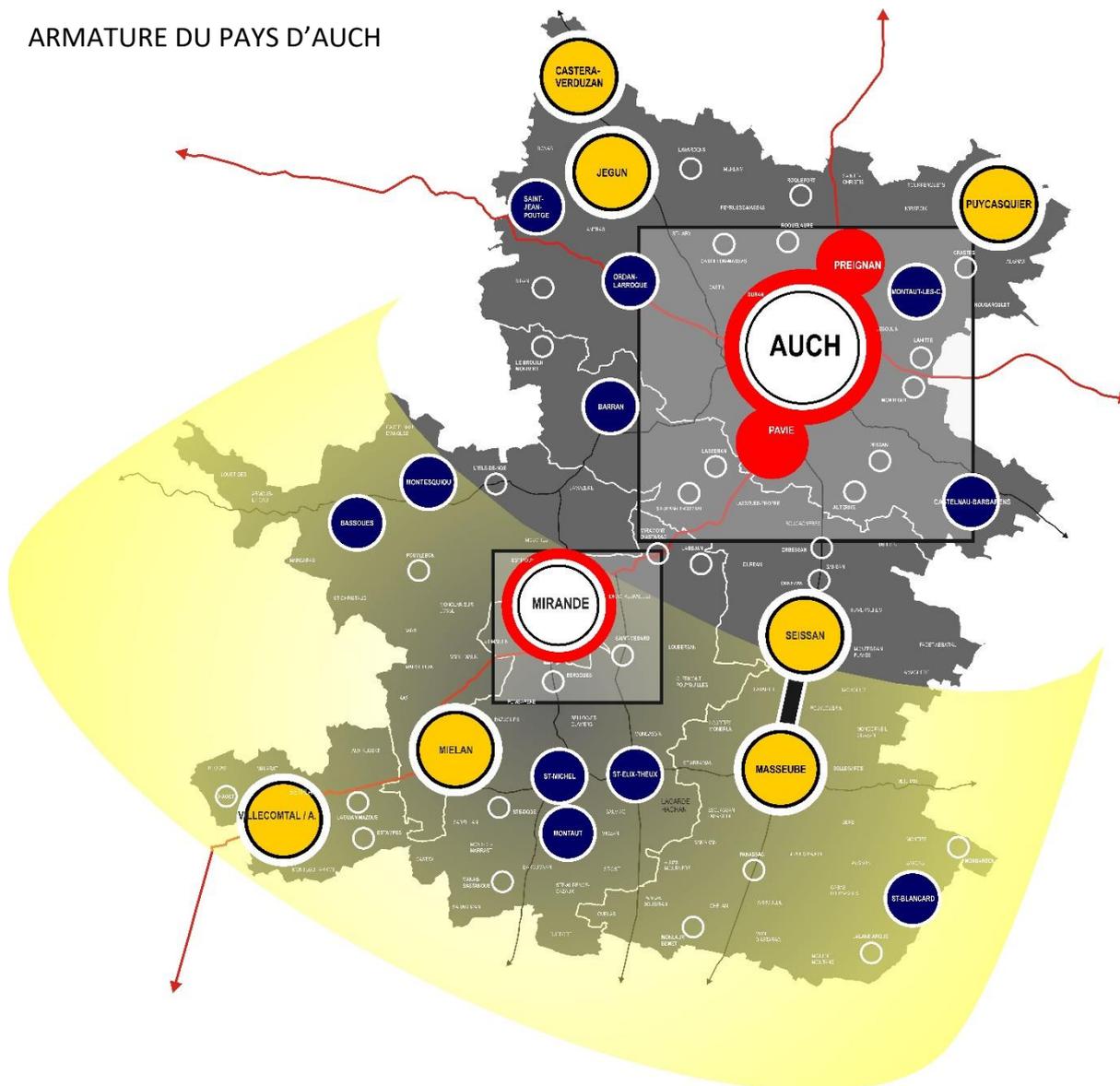
Les évolutions sociétales marquent les fragilités sociales du territoire

Si le territoire est « gagnant » envers l'ensemble des ménages, l'augmentation forte des familles monoparentales et des retraités vivant seuls est bien le signe d'une augmentation des difficultés économiques et sociales de la population locale. Au contraire, le modèle familial « classique » (famille avec enfant) est en recul.

Evolution des ménages selon la composition familiale

		nombre	répartition
Jeune seul de 15 - 24 ans	Ménages 2018	1 045	3%
	Evol. 2008-2018	→ 53	
Personne seule 25-39 ans	Ménages 2018	1 467	5%
	Evol. 2008-2018	→ 146	
Couple sans enfant	Ménages 2018	9 231	30%
	Evol. 2008-2018	→ 127	
Famille avec enfants	Ménages 2018	6 279	21%
	Evol. 2008-2018	↓ -594	
Famille monoparentale et personnes seules de 40 à 65 ans (conjoint séparé)	Ménages 2018	6 861	22%
	Evol. 2008-2018	↑ 1 349	
Retraité seul de plus 65 ans	Ménages 2018	5 088	17%
	Evol. 2008-2018	↑ 1 253	
Autre sans famille	Ménages 2018	527	2%
	Evol. 2008-2018	-169	
	Pop 2018	30 498	100%
	Evol. 2008-2018	2 166	

ARMATURE DU PAYS D'AUCH



@agencePLACE

3.1 Conforter la vitalité des bassins de vie par les services du quotidien

L'armature territoriale est un élément socle de l'ambition portée par le projet de territoire du Pays d'Auch. Elle repose sur cinq niveaux de polarités qui dessinent des bassins de vie (cf. carte de l'armature du territoire ci-avant) :

- Le système auscitain qui se compose d'Auch – Pavie – Preignan – Duran, aux fonctions rayonnantes, dont l'aire d'influence embrasse les communes de l'ex CC du Grand Auch et la partie nord de la CC Val de Gers.
- Le système autour de Mirande et de son aire d'influence sur une partie des communes du nord de la CC Astarac Arros en Gascogne.
- Les bourgs structurants de l'espace rural. Pour la plupart anciens chef-lieu de cantons, ils assurent aujourd'hui des fonctions de proximité significatives pour leurs bassins de vie, souvent dans un fonctionnement en réseau.
- Une trame de proximité, composée de bourgs relais souvent fragilisés par des risques de fermeture de commerces de première nécessité et de rationalisation de la localisation de certains services. C'est le maillage « à ne pas perdre » puisqu'inscrit dans une armature stratégique d'habitudes du quotidien qui permet de maintenir un certain niveau d'attractivité.
- Un ensemble de villages viennent enfin participer de la vitalité de l'espace rural, disposant bien souvent d'une offre limitée à l'école.

La revitalisation des centralités fait partie des lignes de force du projet de territoire du Pays d'Auch, et ce depuis 2018. L'ensemble des acteurs mettent en place des actions structurantes pour l'avenir de leurs centralités. Ils s'attachent à porter et traduire l'armature des centralités dans les documents stratégiques (SCoT de Gascogne, schémas régionaux...) et se saisissent des démarches de projet en faveur de la revitalisation : programmes Action Cœur de Ville, Petites Villes de Demain, appel à projet « Bourg-centre » de la Région Occitanie...

VEILLER AU MAINTIEN de l'offre de services de proximité par l'innovation et la mise en réseau

La santé

L'évolution de la démographie médicale appelle à une grande vigilance. Près de 50% des médecins en activité vont partir à la retraite dans les 5 ans à venir dans le Gers⁹ et cette évolution concerne particulièrement le Pays d'Auch. Le remplacement des médecins – du

généraliste au spécialiste – éprouve des difficultés à être assuré. La fragilité de certains secteurs pourrait s'amplifier et affirmer le risque de déserts médicaux.

A chaque « strate » de l'armature sa stratégie pour conserver un niveau d'offre médicale attendu :

_ Le centre hospitalier d'Auch dispose d'une maternité et d'un service d'urgence. La présence de cet équipement est essentielle pour beaucoup de gersois tandis que l'attractivité de l'hôpital et de la ville

⁹ Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public du Gers

constituent des atouts pour faire venir et fixer des professionnels de santé, notamment des spécialistes. D'autres médecins sont installés dans l'agglomération, Pavie jouant une fonction de relais avec son pôle de santé.

_ Des pôles intermédiaires affirment une fonction de relais pour la couverture des besoins de santé de proximité : Mirande et Seissan pour les territoires du sud, toutes deux dotées de leurs récentes Maisons de Santé Pluridisciplinaires ; au nord, ce sont principalement les professionnels de santé associés au thermalisme (Castéra-Verduzan) qui couvrent une partie des besoins.

_ Dans les secteurs les plus éloignés, le tissu de professionnels « de base » (médecin généraliste, infirmiers, kinés) se concentre sur les principales polarités (notamment Villecomtal-sur-Arros, Miélan, Montesquiou) et présente des fragilités (« dernier » médecin, manque de pharmacies, temps d'accès aux urgences et à la maternité supérieurs à 30 minutes...). Ces secteurs sollicitent des réponses adaptées et innovantes, à l'instar de l'Etablissement d'Hébergement Temporaire de Montaut qui constitue un lieu de référence pour activer le lien social et les services en direction des personnes âgées.

Les commerces de proximité

Le commerce est aussi un des marqueurs de l'armature de proximité. A l'instar de la santé, plusieurs strates assurent des rôles différents sur le Pays d'Auch :

_ L'agglomération auscitaine concentre l'essentiel des surfaces de plancher commerciales du Pays d'Auch¹⁰. Cette densité commerciale s'incarne dans de multiples lieux : le centre-ville, les zones

commerciales des périphéries. Au sein du pôle urbain, les offres du quartier du Garros à Auch, celles de Pavie et de Preignan participent au maillage d'une offre de proximité.

_ Les bourgs structurants rayonnent chacun sur leur bassin de vie. En matière commerciale, cette fonction se décline essentiellement sur le registre de la proximité, notamment à travers l'alimentaire.

_ Les communes qui constituent la trame fine des villages de l'espace rural sont parfois confrontées au maintien du dernier commerce alimentaire et/ou ne peuvent plus assurer des fonctions de « première nécessité ».

Sur le Pays d'Auch, comme partout ailleurs, le commerce de proximité est en profonde mutation. Il appelle à un renouvellement des pratiques face à l'évolution des pratiques d'achat (commerce en ligne, livraisons) et des attentes des consommateurs (produits spécifiques, expérience client...). La question des reprises et des transmissions d'activités fait aussi défaut, notamment dans les espaces de faibles densités.

Les services aux publics

L'accès des publics aux services est un élément majeur de vitalité des territoires. La localisation de ces services construit des bassins de vie qui régissent le quotidien de leurs habitants : se rendre à la Poste, refaire sa carte d'identité, déclarer ses droits, mettre ses enfants à l'école... Sur le Pays d'Auch, chaque EPCI dispose d'une offre de services étoffée (Maisons France Services, structures d'accueil pour (jeunes) enfants...) et à destination d'une diversité de publics

¹⁰ BPE – INSEE 2018

(familles, séniors, jeunes, personnes fragiles...). C'est une des lignes de force du territoire.

Face aux particularités du territoire, les EPCI du Pays d'Auch doivent faire preuve d'inventivité et penser « en réseaux » pour pallier les demandes des habitants

des secteurs les plus éloignés (aller vers, rapprocher, concentrer...). Des projets innovants ont ainsi été développés à l'instar de la ludothèque itinérante de la CC Val de Gers, un outil intergénérationnel qui permet de lutter contre l'isolement.

3.2 Soutenir l'offre culturelle, pour une ruralité vivante et animée

Conforter

LE RAYONNEMENT D'AUCH

qui assure une
« redistribution »
de son offre culturelle
sur le territoire

Culturellement, Auch est plus « équipée » que le reste du Pays mais la ville assure une forme de « redistribution » de son offre culturelle sur ses communes proches, sur le Pays d'Auch et à l'échelle départementale via :

_ Son label « Pays d'art et d'histoire », outil fédérateur autour des enjeux de protection et de mise en valeur patrimoniale. Ce label est en cours d'extension à l'intégralité des communes de l'agglomération.

_ Le Pôle National des Arts du Cirque, Circa. Equipement à rayonnement mondial, il n'en demeure pas moins dans des actions très locales et dans une diffusion rurale. Tout au long de l'année, il propose, en plus de sa saison culturelle, des ateliers et des spectacles dans les établissements scolaires, l'option art du cirque au lycée du Garros à Auch, des ateliers destinés aux collèves gersois, des partenariats avec d'autres écoles de cirque du territoire (« Pré en Bulles » en Astarac)...

_ L'association « Ciné 32 » dont le siège se trouve à Auch coordonne la diffusion et l'animation de 23 salles classées « Art et Essai » du Département. Ce réseau comprend les cinémas de Mirande et de Masseube.

Mettre en place

les conditions d'un

« BON ACCUEIL »

propice au développement
d'initiatives

Cet élan de diffusion de la culture sur les territoires ruraux profite donc du rayonnement de la ville-centre, mais il prend également appui sur ces territoires eux-mêmes, capables eux aussi de générer du développement culturel. C'est le cas de plusieurs festivals et associations qui trouvent en ces lieux les ingrédients nécessaires à leur épanouissement : mise à disposition de grands espaces, accueils enthousiastes de la part des collectivités qui reçoivent, soutiens de la part des habitants, subventions pour le développement en milieu rural... Ainsi, « Welcome in Tziganie » à Seissan, « Country in Mirande », « N'amasse pas mousse » à Castéra-Verduzan, tous ont su trouver un endroit où s'installer, en accord avec les

besoins et les valeurs qu'ils recherchaient.

Composés de bassins de vie ruraux voire hyper-ruraux, l'animation culturelle prend encore plus de sens dans ces territoires où les effets de seuil ne permettent plus de bénéficier de certains

services nécessaires à leur vitalité. La dynamique associative, les lieux d'animations (médiathèques, bibliothèques, salles polyvalentes, foyers ruraux...) viennent créer du lien social et de la vie sur ces territoires de faible densité.

4. Revitaliser les cœur de villes et de villages



4.1 Prendre appui sur l'aménagement des espaces publics

Réaliser des espaces publics venant renforcer

LA QUALITE ET LA DURABILITE
des lieux de vie du territoire

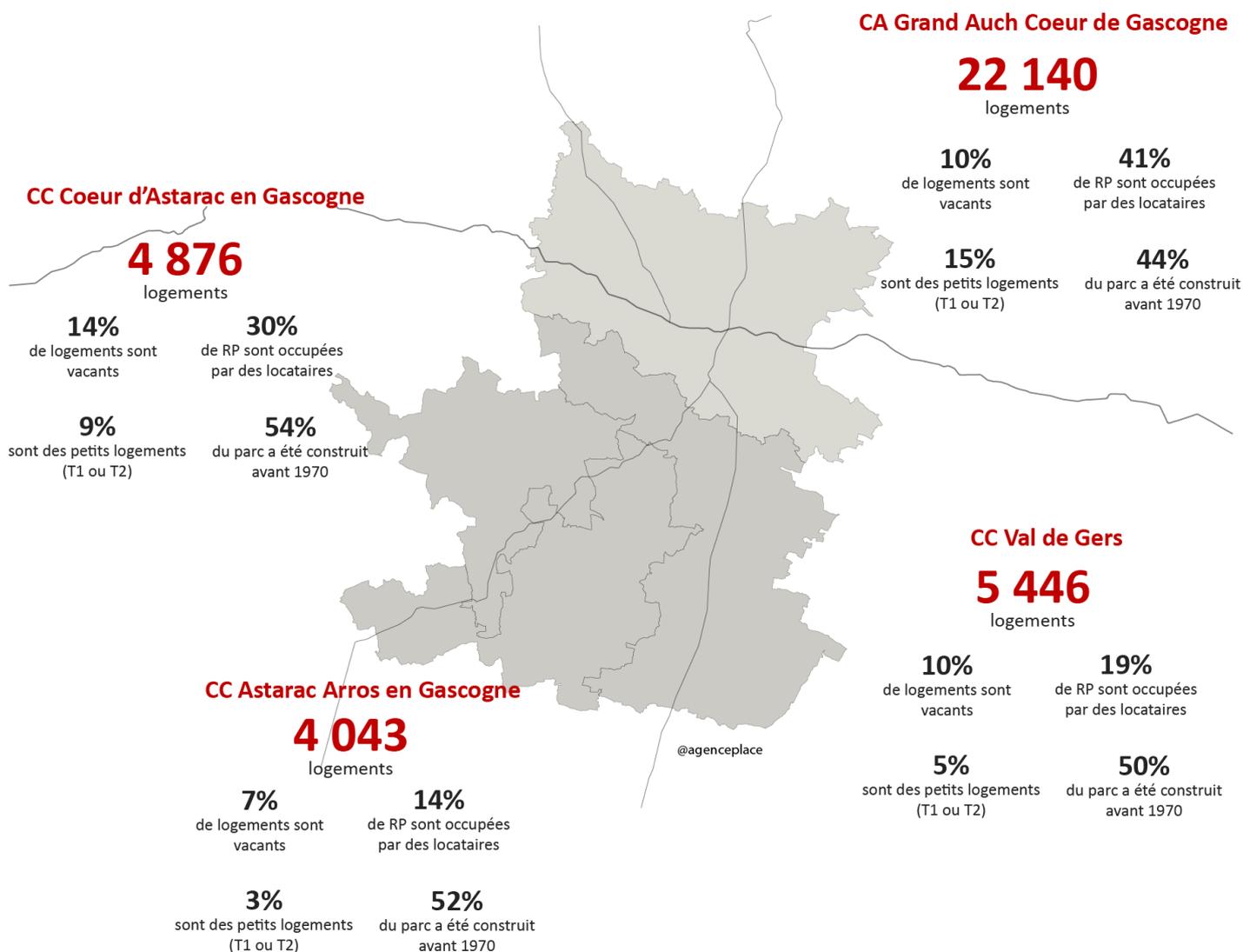
La revitalisation des centralités passe par une approche globale, nécessitant la prise en compte d'un certain nombre de leviers thématiques, dont certains ont été précédemment évoqués (habitat, commerces, services de proximité, mobilités...). Parmi ces leviers, l'aménagement et la qualification des espaces publics contribue au maintien de la qualité du cadre de vie et vient

conforter les offres de services, d'habitat, de commerces déjà présentes ou nouvellement créées.

Avec l'évolution des espaces publics, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration de la « qualité d'habiter » doivent être au cœur des nouveaux aménagements : projets résilients (risques de retrait-gonflement des argiles, inondation et ruissellement), végétalisation des villes et villages, aménagements en faveur des mobilités douces, utilisation de matériaux bio-sourcés...

4.2 Renouveler l'offre d'habitat

[Chiffres clés]



Faire de

L'HABITAT

un levier de l'accueil

Le volet habitat présente une dimension fondamentale sur laquelle les EPCI du Pays d'Auch s'engagent à travers des outils et des stratégies différentes :

_ L'agglomération déploie son action dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH). Il porte une démarche

d'ensemble qui vise notamment la revitalisation du cœur de ville d'Auch et le renouvellement du quartier du Garros.

_ Les EPCI de l'Astarac se sont engagées ensemble dans la mise en œuvre d'une OPAH pour la période 2018-2021.

Si l'agglomération auscitaine connaît un marché du logement dynamique, sans être en forte tension, le contexte est différent dans certains secteurs de l'Astarac qui sont confrontés à des

situations de déprise du marché du logement. Le niveau de la demande locative, les prix des loyers, la vacance figurent comme des marqueurs de ces difficultés. Il s'agit de résister au décrochage et de se donner les conditions de rebond notamment par :

_ Le recyclage de la vacance, des opérations de curetage, de restructuration de l'habitat, d'acquisition-amélioration de grands ensembles immobiliers (immeuble Gorgorio à Mirande, Caserne Espagne à Auch...) et/ou identitaires (fermes équerres de l'Astarac).

_ La création d'offres accessibles en accession et en locatif pour accompagner les parcours résidentiels et la mixité générationnelle.

_ L'expérimentation de nouvelles façons d'habiter et de nouvelles maîtrises d'ouvrage qui donnent l'envie de venir (maisons intergénérationnelles, habitat participatif ou inclusif...).

_ La mobilisation de cette question de l'habitat pour agir sur les contraintes propres aux centres-villes et centres-bourgs (vacance, dégradation, mal-logement...) ce qui peut parfois déclencher « l'étincelle » à une démarche de revitalisation globale.

Améliorer

les conditions d'habiter par

LA RENOVATION ENERGETIQUE

des logements

Tous les EPCI du Pays d'Auch sont engagés dans des démarches en faveur de l'amélioration des conditions d'habiter qui passe notamment par la rénovation énergétique des logements :

_ L'agglomération a recruté une chargée de mission dédiée à l'animation de l'OPAH-RU d'Auch. Celle-ci prend forme sur le périmètre du dispositif « Action Cœur de Ville » et l'ORT. La CA vient également de lancer la révision de son PLH avec l'objectif d'en faire un document plus ambitieux et approprié par les acteurs du territoire. Par ailleurs, la Maison du Logement à Auch offre une expertise et des conseils aux particuliers désireux de rénover énergétiquement leur habitat.

_ Les EPCI de l'Astarac entrent dans la dernière année de leur OPAH communautaire. Ayant eu un franc succès, ils décident de la relancer via une animation renforcée. En complément, les démarches d'ensemble visant à la revitalisation des polarités (dispositif régional « bourg-centre », programme « Petites Villes de Demain ») viennent soutenir ces démarches en faveur de la rénovation énergétique.

[BILAN DES ACTIONS]

La Transition Ecologique et Energétique

AXES	ACTIONS	LEVIERS	ACTEURS A MOBILISER
1. Renforcer l'attractivité du territoire par la création de richesses	1.1 Soutenir l'agriculture et l'agroalimentaire et les accompagner vers la transition	Consolider le "déjà-là", maintenir les emplois agricoles existants	EPCI, chambre d'agriculture, Gers Développement, Région Occitanie
		Accompagner les projets de transformation des produits	
		Encourager l'agriculture biologique et de proximité	
	1.2 Contribuer à faire du tourisme une filière d'avenir durable	S'emparer du "SlowTourisme"	PETR du Pays d'Auch, OT intercommunales, association PNR Astarac, CDTL32
		Guider le touriste via l'itinérance (douce)	
	1.3 Renouveler et vivifier le tissu économique par la formation et la transmission d'activité	Mieux connaître les cibles et les besoins	EPCI, Région Occitanie, instituts de formation/écoles, Chambre des Métiers et de l'artisanat
		Promouvoir les formations, les métiers et les savoir-faire	
		Lever les freins à l'installation	
	1.4 Positionner le territoire dans la dynamique métropolitaine grâce à l'aéronautique	Poursuivre le développement de la ZAE de l'aéroport Auch-Lamothe	EPCI, Gers Développement, Région Occitanie
		Encourager et soutenir l'installation d'entreprises à la campagne	
	1.5 Inscrire le territoire au cœur des nouvelles pratiques liées au numérique	Lutter contre les zones blanches	Gers Numérique, EPCI
		Développer et stimuler les usages du numérique	

SUPPORT DE DEVELOPPEMENT

AU CŒUR DES MOBILITES
ET DES ENERGIES DE DEMAIN

AXES	ACTIONS	LEVIERS	ACTEURS A MOBILISER
2. Accompagner le changement vers des modes de vie plus durables	2.1 Encourager les mobilités durables, adaptées au territoire	Soutenir l'offre existante à travers l'animation et la communication	Région Occitanie, Département du Gers, PETR du Pays d'Auch, EPCI (et/ou groupements d'EPCI), acteurs privés/associatifs (Citiz, Wimoov, La Poste, Enedis...)
		Encourager les expériences innovantes	
	2.2 Exploiter durablement les ressources naturelles	Poursuivre, engager des démarches en faveur de la gestion de la ressource en eau	EPCI, syndicats de l'eau
		Associer les énergies renouvelables à l'infrastructure économique	EPCI, CRPF, chambre d'agriculture, SDEG, GRDF, ENEDIS

AU SERVICE DE LA
QUALITE DE VIE

3. Mettre en place les conditions du "bien-vivre" en Pays d'Auch	3.1 Conforter la vitalité des bassins de vie par les services du quotidien	Veiller au maintien de l'offre de services de proximité (santé, commerces de proximité, services aux publics)	EPCI, communes, ARS, chambre des métiers et de l'artisanat
	3.2 Soutenir l'offre culturelle, pour une ruralité vivante et animée	Conforter le rayonnement d'Auch	communes, EPCI, PETR du Pays d'Auch, CDTL32
		Mettre en place les conditions d'un "bon accueil"	

PERMET L'ADAPTATION
AU CHANGEMENT
CLIMATIQUE

4. Revitaliser les cœurs de villes et de villages	4.1 Prendre appui sur l'aménagement des espaces publics	Réaliser des espaces publics venant renforcer la qualité et la durabilité des lieux de vie	Communes, CAUE32
	4.2 Renouveler l'offre d'habitat	Faire de l'habitat un levier pour conforter l'armature	EPCI (et/ou groupements d'EPCI), opérateurs du logement, CAUE32, DDT32
		Améliorer les conditions d'habiter par la rénovation énergétique des logements	